



Journal des adhérents de l'association  
« Citoyens dans les Quartiers de Céret »

# Le Grain de Sel

N° 35 - AVRIL 2012

## SOMMAIRE

### Éditorial

A l'heure où paraît ce 35<sup>ème</sup> numéro du Grain de Sel, notre pays va connaître des échéances électorales décisives. On verra la fin d'une séquence de débat politique intense, parfois violente, à l'occasion de laquelle les candidats se sont affrontés sur le terrain des valeurs, des projets et des ambitions réformatrices. Au cœur de cette compétition, un enjeu récurrent : la mobilisation d'un électorat qu'on a transformé, à forces d'enquêtes d'opinion et de marketing politique, en un consommateur de produits politiques et dont tel élément de langage ou tel symbole pourrait infléchir les préférences.

Cette inclinaison à importer dans la sphère politique les techniques et approches de la société de marché est une tendance qui se dessine par petites touches mais qui transforme en profondeur le visage de nos sociétés démocratiques. Si elle est en partie nécessaire, elle n'en est pas moins inquiétante.

Nécessaire car de tout temps, la politique et le rapport qui unit les citoyens à leurs représentants ont eu des liens étroits avec une certaine forme de désir. Pour susciter l'adhésion, la qualité des projets portés par les candidats au suffrage universel ne suffit pas, il faut en plus une certaine capacité à incarner la fonction suprême et l'autorité de l'Etat, une aptitude à synthétiser les aspirations du moment, bref une forme de transcendance qui permet aux électeurs de s'identifier dans le candidat qu'ils soutiennent. Cette quête d'hommes et de femmes charismatiques et talentueux, cette recherche de personnalités hors du commun fait le charme de l'action politique car elle offre une part de rêve et d'émotions face à la froideur rationnelle des chiffres et des confrontations argumentées.

Pour autant, cette tendance à la personnalisation et à la théâtralisation de l'action politique est foncièrement inquiétante car elle occupe aujourd'hui une place croissante, voire disproportionnée dans le débat démocratique. Sous l'effet de l'explosion des médias de masse et de la recherche permanente de l'information sensationnaliste, la chose publique se réduit de plus en plus à une succession plus ou moins ordonnée de faits divers hauts en couleurs. Il faut pouvoir « faire du buzz » pour marquer les esprits. Un effet d'annonce chasse une petite phrase qui succède à une passe d'arme. La rhétorique se

Editorial.....	1	<b>Ca va mieux en le disant !</b>	
<b>Le dossier du mois :</b> .....	2	Xipots.....	9
Le point sur la communauté de communes 2-3		Le Billet de la Josée.....	11
Regard sur l'agriculture à Céret .....	4-5	Coup de crayon sur l'actualité.....	12
La Banque centrale européenne.....	6-7		
<b>Tribunes Libres</b> .....	7	<b>Site internet :</b>	
A propos de la naissance du musée.....	7	<a href="http://citoyensdeceret.asso-web.com">http://citoyensdeceret.asso-web.com</a>	
A propos de la maison de retraite.....	8		

suffit à elle-même. Pendant ce temps, les vrais sujets qui concernent notre quotidien (l'emploi, le logement, la place faite aux différentes générations, la soutenabilité de nos modes de vie et de notre modèle de développement, etc.) sont renvoyés à des débats d'experts, qui s'invectivent à coup de chiffres, souvent tous sujets à caution. Pendant ce temps également, des enjeux déterminants comme notre façon de vivre ensemble dans une société de plus en plus complexe sont balayés par le discours de l'urgence et de l'inéluctabilité (le fameux « il n'y a pas d'autre politique possible ») qui réduit toujours plus le champ des possibles et limite la confrontation démocratique à des nuances de style.

En tant que citoyens engagés dans la vie publique locale, nous savons combien l'action publique perd de sa force et de sa raison d'être quand elle se limite à une bataille de communication et de postures, quand elle se résume à une vaste bataille d'égos et de vindictes réciproques. Au niveau local, comme au niveau national (et de plus en plus au niveau européen), nous sommes convaincus que la politique ne retrouvera ses lettres de noblesse et sa dimension populaire que quand elle saura s'adresser à l'intelligence collective et donner à chacun des moyens de s'appropriier les grands enjeux du moment. A notre modeste échelle, nous faisons nôtre depuis plusieurs années cette exigence, que l'on peut qualifier d'éducation populaire, en vous proposant des éléments d'analyse, des espaces de débat, des temps de rencontres conviviaux, qui partagent tous un même objectif : montrer que l'action publique et la capacité à participer aux débats politiques ne sont pas réservés à quelques-uns mais bien au contraire à la portée de tout le monde, pour peu que l'on veuille bien s'en donner les moyens. Avec une conviction en guise de boussole : la démocratie n'est jamais donnée une fois pour toutes, c'est une exigence de tous les jours qui doit être constamment questionnée.

**Domitien DETRIE**

# Le point sur la communauté de communes

La loi sur la communauté de communes est le résultat d'une réflexion sur l'intérêt que représente la vision de territoire. Il est devenu évident qu'un certain nombre de réalisations dont le coût financier était important, ne pouvait plus être à charge des seuls budgets communaux. Mettre en commun, partager, réfléchir ensemble, sortir d'une vision étroite purement partisane pour répondre aux besoins des citoyens d'une entité plus large, le principe était excellent.

Le législateur a bien compris qu'il fallait doter ce type de fonctionnement nouveau de moyens financiers. Des communautés de communes ont joué de suite le jeu de la mutualisation et ont ainsi intégré l'esprit de la loi dans leurs pratiques, tout en conservant leurs prérogatives communales.

D'autres maires, dont l'étrécissement du champ de vision s'arrête aux frontières de leur commune, ont cherché comment ils pourraient "détourner" cette nouvelle manne financière pour alléger leur budget communal. Il suffit de relire un extrait du texte sur : "la détermination de l'intérêt communautaire" pour comprendre que la chose fut aisée. Ceux qui déterminent l'intérêt communautaire sont les maires des communes qui composent l'entité intercommunale. Ils sont juges et partis.

"La détermination de l'intérêt communautaire revient à distinguer dans une compétence donnée les actions et les équipements qui continuent à relever du niveau communal de ceux qui par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire communautaire doivent être gérés par la communauté, et donc, lui être transférés."

La pression sociétale peut se résumer aujourd'hui en trois mots : la dette, la dette, la dette ! Les maires y sont confrontés et ils sont de plus en plus nombreux à penser que le principal indicateur de réussite de leur mandat

est le faible taux d'endettement de leur commune. C'est sur ce point qu'ils pensent que leurs électeurs vont les juger. Les milieux financiers ont plongé ainsi les maires de nos communes dans une frénésie "d'économies". Alors quelle tentation pour ces élus, qui ne veulent pas afficher une augmentation de la dette de leur entité, de faire passer leurs projets sur le budget communautaire. L'attitude des banques renforce cette pratique. Aujourd'hui le principe de: "on ne prête qu'aux riches", conduit les établissements bancaires à refuser de prêter de l'argent aux communes pour qu'elles financent des projets ambitieux, anéantissant ainsi toutes réalisations viables porteuses de développement économique et humain. Quelques maires ont compris que la dette pouvait être utile. Que la dette pouvait être porteuse de

richesses futures. De cette richesse que notre société actuelle refuse de prendre en compte, la richesse humaine. Quand vous vous endettez pour améliorer l'école, la culture, les équipements sportifs par exemple, votre dette vous rapportera en faisant de vos concitoyens des femmes et des hommes qui vivent mieux. Nous pouvons dire que c'est de la dette utile. Mais cette

approche est totalement incompréhensible aux yeux des banques.

Notre communauté de communes du Vallespir est, hélas, composée de maires qui ont décidé d'adapter la vision étroite du concept communautaire. Sous l'impulsion du maire de Céret, président de la communauté du Vallespir, nous assistons presque en permanence aux transferts des dotations financières de la communauté de communes vers les budgets des communes adhérentes. Ceci à la seule fin d'embellir par un artifice, la situation financière des communes. La réalisation de la future salle de l'Union est l'illustration de ce mode de fonctionnement. Le maire de Céret, Président de notre



communauté de communes, a annoncé en conseil municipal que ce projet serait financé par cette dernière. A une question de l'opposition demandant si cette salle rénovée serait gérée ensuite par la communauté de communes, le maire a déclaré qu'à réception des travaux cette salle reviendrait dans le giron de la commune de Céret. Nous assistons ainsi à des allers retours d'affectations budgétaires. Nous sommes même en droit de nous demander s'il n'existe pas une règle occulte, instaurée par le professeur de mathématiques, consistant, à partir de ratios par habitants, à se répartir intégralement les dotations communautaires. Or, la communauté de communes dispose de moyens importants pour réaliser des équipements lourds. En 2011, elle a perçu 7 948 000 € en impôts et 1 655 000 € de dotation de l'état. Si on retire les 4 615 000 € d'atténuation des charges, il reste à la communauté de communes près de 5 millions d'euros. Sur le budget communautaire l'aménagement des centres-villes de Saint Jean, de Le Boulou et de Maureillas aura coûté un peu plus de 3 millions d'€. Soit le prix d'une piscine. Mais alors

rien à Céret me direz-vous ? Eh bien si, en compensation, les travaux de la salle de l'Union qui coûtera 4 206 000 € (ttc : étude et maîtrise d'œuvre comprises) seront pris sur le budget communautaire. Nos élus se comportent comme des épiciers en occultant toute dimension mutualiste. Avec cet argent nous aurions, par exemple, pu construire cette piscine couverte que réclament les habitants de notre vallée. Mais aussi une grande structure multifonctions dans une de nos zones d'activités, avec une offre culturelle ambitieuse pour attirer les spectateurs dans notre Vallespir. Sans parler des investissements nécessaires au développement économique et à l'emploi.

Changer de politique aujourd'hui c'est possible. Il suffit d'appliquer la maxime de Lénine, reprise par Alain Torrent, maire de Céret et Président de la communauté de communes du Vallespir : "Là où il y a une volonté, il y a un chemin."

*J.J Gudin*

### *Au sujet des réunions de la Communauté de Communes*

*Les réunions se font environ tous les mois et se passent à chaque fois dans une commune différente. Les citoyens sont invités à y participer. On peut regretter qu'il y ait encore peu de monde extérieur aux membres de la communauté de communes à s'y rendre. Une plus grande écoute aiderait à la démocratie. Certains élus sont plus que légers. C'est même effarant et quelque peu effrayant. Faute de place dans les petites communes, il n'est pas rare que des sièges n'aient été prévus pour le public. Il n'y a donc autour de la table que les présidents et vice-présidents assistés des administratifs. Le reste des élus se trouve dans la salle et ne peut donc avoir la primeur de ce tout ce qui se dit. Car de nombreux apartés existent entre les maires, on le voit bien à ces sourires de connivence, à ces réflexions faites entre soi, dont sont exclus tous « les autres ».*

*Comme parfois le public se trouve mélangé aux élus de base, il peut témoigner de certains faits. Par exemple, on fait voter à la va-vite, en début de séance, des budgets dont les élus n'ont aucune trace dans les mains et qui de plus sont dits à une telle vitesse que personne n'y comprend rien. Pourtant ils votent à main levée. Lorsque le président s'exprime, il le fait devant ses pairs autour de la table et tant pis pour ceux qui sont éloignés. De toute façon aucune main ne se lève pour poser des*

*questions ou demander des explications. Tout cela ne semble qu'une parodie. D'ailleurs on rit beaucoup, on s'amuse des cafouillages, tout cela est bon enfant. Comme si le but de ces réunions était la convivialité et non les décisions qui sont prises. Et que dire de la mauvaise impression que font nos décideurs dans ces assemblées. On a vraiment le sentiment que tout se décide dans un petit cercle qui se moque éperdument du reste du monde. Un bon point cependant lors de la présentation du budget au Boulou. Ce jour-là, nous avons eu droit à de nombreuses explications. La présence de la presse y était peut-être pour quelque chose.*

*Or le plus grave dans tout cela c'est que ces réunions de Communauté de Communes seraient destinées dans un temps plus ou moins long à remplacer les conseils municipaux des communes. Espérons qu'alors, l'opposition puisse y être représentée.*

*Nous vous invitons à vous rendre le plus souvent que vous le pouvez dans ces réunions (qui sont inscrites à la mairie dans un classeur, à gauche en entrant). Nous nous engageons, nous, à vous en faire des comptes-rendus.*

*CD*

# *Regard sur l'agriculture à Céret :*

## *Rencontre avec Alexandre Arnaudies,*

### *André Jeanpierre et Jean-Claude Saqué*

*Dans le bulletin du mois de juillet 2012 nous vous présenterons un dossier sur l'agriculture et sur notre avenir de consommateurs, intitulé : « Que mangerons-nous demain ? » Auparavant, nous avons interviewé trois agriculteurs céretans : monsieur André Jeanpierre, monsieur Jean-Claude Saqué et monsieur Alexandre Arnaudies.*

*Tous les trois sont fils ou petits-fils d'agriculteurs. D'eux d'entre eux ont continué directement le travail familial, le troisième a suivi des études supérieures en agriculture, arboriculture, viticulture et œnologie car il a eu cette vocation dès son plus jeune âge. Voici le résultat de leur participation.*

#### **COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS VOTRE MÉTIER ?**

**M. A Jeanpierre :** Il a poursuivi le travail de ses parents. Tous les jeudis, il allait à l'école située à Céret, suivre des cours de la Chambre d'Agriculture. Il se souvient qu'après la guerre la municipalité avait mis à la disposition des habitants qui n'étaient pas agriculteurs 4 hectares pour faire environ 200 jardins. A l'époque, on défrichait pour manger. Il dit en souriant que ces néophytes agissaient parfois de façon anarchique. « Ils semaient comme ils pouvaient ». Pour lui, la terre est la mère nourricière.

**M. J.C Saqué :** Il regrette que le métier devienne difficile entre l'administration très pointilleuse et le manque de débouchés. Cette conjoncture lui semble décourageante. « Avant, on vendait tous les fruits, maintenant il faut un calibrage systématique pour les fruits en général, et même pour les cerises et le mimosa ». Il déplore toutes ces contraintes car pour lui, l'agriculture est garante de l'environnement et la laisser déperir c'est supprimer un grand nombre de métiers annexes.

**M. A Arnaudies :** Il explique qu'après avoir repris les terres de son grand-père, il est devenu, en 1998, président de la coopérative agricole. Il s'est lancé ensuite dans l'agriculture biologique et a créé sa propre cave. En 2003, il s'occupe de la fusion avec la cave coopérative du Boulou : ce sera « Les Vignerons du Vallespir ». Il cultive par ailleurs ses vignes et des arbres fruitiers. Il est heureux d'avoir choisi

cette voie. Il aime ce rapport à la nature. « C'est un rapport privilégié » dit-il.

#### **QUELLE EST VOTRE PRODUCTION ?**

**M. Jeanpierre :** Il est nostalgique des années 70/80, où de Reynès jusqu'à Saint-Jean, on produisait une grande quantité de salades (3 millions), et des fruits (pêches, pommes, poires, cerises). « De Saint-Ferréol jusqu'en ville tous les terrains étaient plantés de cerisiers. Pas de terrain en jachère, même la plus petite parcelle était cultivée ». Actuellement, il cultive uniquement des cerisiers et explique qu'on a supprimé les grands arbres de 8 à 10 m de hauteur, parce que non rentables, et des variétés comme le bigarreau noir et la hâtive de Bâle, trop petites pour le calibrage. Les arbres sont taillés pour pouvoir cueillir 8 à 10 kg/heure. On a maintenant des « vergers-piétons » et on utilise « l'arcure » (branches retenues au sol).

**M. Saqué :** Sa production est variée : cerisiers, raisins, abricots, pêches, prunes, un peu de maraîchage, un petit élevage de moutons et de la vigne. Il possède une petite cave vinicole avec production directe et variée : muscat, vin de table... Il est spécialisé dans les « bibs » (cubis) et il vend aussi quelques bouteilles.

**M. Arnaudies :** Il possède lui aussi depuis 2006-2007 une cave personnelle : du vin rouge, du vin rosé, en vrac et en « bibs ». Il dit travailler également du raisin de table avec une nouvelle

variété « Italia rubis » et du muscat de Hambourg, une grande quantité de vignes pour la vinification, des abricotiers et des cerisiers. Il précise que cette polyculture est absolument obligatoire pour vivre de la terre.

## **COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR DU MÉTIER ?**

**M. Jeanpierre :** « Les charges sont beaucoup trop importantes pour que ce métier soit rentable. Il faut être très courageux pour se lancer actuellement dans l'agriculture, d'autant plus que, souvent, la concurrence est déloyale. La plupart du temps les cerises sont vendues à perte. » Il y a quelques années encore les cerises de Céret étaient distribuées tous les ans vers Paris, Nantes, Bordeaux, Limoges, Rennes. Ce circuit s'est grandement amenuisé à cause de l'abondance des productions concurrentes.

**M. Saqué :** Il pense que la situation n'est pas brillante. Les cerises de Céret, qui avaient un certain renom, sont en balance avec des cerises de moins bonne qualité et cela crée un manque de revenus. « Il faudrait une harmonisation entre les pays européens car les producteurs français paient souvent davantage de taxes. Il serait nécessaire d'avoir un rapport plus équilibré entre le travail fourni, la production et les revenus. »

**M. Arnaudies :** « Actuellement, moins de 10 familles vivent de l'agriculture sur Céret. Il devient impossible de s'installer. » Quel avenir alors ? « Il faut pratiquer la polyculture, diversifier le plus possible sa production, avoir parfois une double activité : la terre et un autre métier. On peut s'ouvrir aussi sur d'autres perspectives comme le tourisme agricole, les gîtes, le camping à la ferme. Ce métier doit être valorisé. » D'autres idées encore : partager le marché du samedi en marché traditionnel d'une part et, d'autre part, réserver un endroit aux producteurs cérétans avec vente directe. Ou encore, pour perdurer toute l'année, ouvrir un magasin de produits du terroir, tenu par les agriculteurs et producteurs, qui assurerait aux consommateurs une vente directe avec des produits de qualité.

## **COMMENT ÉVITER LA DÉSSERTIFICATION ?**

**M. Jeanpierre :** « Il faudrait déjà revoir les débouchés et assurer une meilleure rémunération pour les agriculteurs. »

**M. Saqué :** Il est difficile de lutter contre l'accumulation des pressions diverses qui entravent le métier d'agriculteur. Le projet de maison de retraite au Palau aurait obligé les agriculteurs à ne travailler qu'en retrait de 300 m des constructions. Or les terres fertiles et arrosables sont à cet endroit. Veut-on repousser les agriculteurs dans les collines ? Il conclut : « Il faut redonner confiance et espoir aux agriculteurs ».

**M. Arnaudies :** De 1990 à 2000 il était absolument impossible d'acheter des terres car elles étaient occupées. Actuellement les terrains en friche sont abondants. Il est confiant car il pense que, dans quelques années, il sera plus problématique d'importer et on se retournera vers les productions locales. « Il faut sauvegarder absolument les terres agricoles en prévision de l'avenir. » Il propose des moyens pour inciter les jeunes à se lancer comme taxer plus fortement les propriétaires qui gardent des terrains en friche et les inciter à confier leurs terres en fermage ( il existe une demande non satisfaite de 17 ha entre les Albères et le Vallespir), prêter les terres en jachère à des bergers, revenir à des exploitations plus petites et inciter les municipalités à prendre des décisions dans ce sens.

*Même si les agriculteurs sont assez découragés par la conjoncture actuelle, on comprend bien qu'on ne peut plus ignorer l'importance du rôle qu'ils jouent. Notre devenir passe par le maintien de l'agriculture. Il faut soutenir ces travailleurs qui consacrent des heures sans fin à un métier qu'ils aiment et qui est de plus indispensable à notre survie.*

*La multiplication des jardins familiaux actuellement montre bien, qu'en ces périodes de crise, la première nécessité c'est d'assurer une nourriture à sa famille. Soutenir le maintien des agriculteurs c'est garder dans notre environnement immédiat la possibilité d'accéder à une nourriture de qualité, équilibrée et moins onéreuse.*

**Danielle Korn et Chantal Décosse**

# La Banque centrale européenne

Suite au n° 33 du Grain de Sel d'Octobre, nous essayons aujourd'hui de comprendre l'outil monétaire européen au service des 27 pays de la communauté européenne...

1992 : Signature du traité de Maastricht prévoyant la réalisation de l'union économique et monétaire avec la mise en place de la monnaie unique. Par ce traité, sont fixés les objectifs, les missions et les grands principes de l'organisation de L'Eurosystème et du SEBC (système européen de banques centrales); cet Eurosystème se compose de la BCE (banque centrale européenne, créée en 1998) et des BCN (banques centrales nationales) des pays ayant adopté l'euro, dont la banque de France.

## **Objectif de l'Eurosystème :**

- Réalisation des objectifs de l'Union européenne conformément au grand principe de l'économie de marché ouverte où la concurrence est libre.

- Recherche du meilleur rapport coût-efficacité.

- Maintien de la stabilité des prix, condition nécessaire à la croissance durable.

- Promouvoir un développement harmonieux, équilibré et durable des activités économiques, un niveau d'emploi et de protection sociale élevé (si, si !), l'égalité entre les hommes et les femmes, un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement, le relèvement du niveau et de la qualité de vie...  
« SI, VOUS AVEZ BIEN LU ! »

Missions de l'eurosystème :

- La politique monétaire est déterminée par le Conseil des Gouverneurs de la BCE et les décisions prises lors de ces Conseils sont transmises aux banques centrales nationales chargées de faire appliquer les ordres de la BCE à l'échelle nationale.

- L'eurosystème détient et gère les réserves officielles (devises, or) des états membres participant à l'union monétaire. Les BCN transfèrent à la BCE une partie de ces réserves.

- Le Conseil des Gouverneurs est seul habilité à autoriser l'émission de billets de banque en euros, eux-mêmes seuls à avoir cours légal dans les pays de l'Union monétaire. Les pièces en euros sont émises par les états membres, sous réserve de l'approbation, par le Conseil des Gouverneurs, du volume de l'émission.

Les organes dirigeants de la BCE et du SEBC :

- **Le Conseil des Gouverneurs** arrête les orientations et prend les décisions nécessaires à l'accomplissement des missions confiées à l'Eurosystème par le Traité de l'Union Européenne et ses statuts.

- **Le Directoire** est chargé de la mise en œuvre au jour le jour de la politique monétaire, conformément aux décisions et orientations du Conseil des Gouverneurs. C'est dans ce cadre que le Directoire donne les instructions nécessaires aux BCN.

- **Le Conseil Général** contribue aux fonctions consultatives de la BCE, renforce la coopération entre les BCN et la coordination des politiques monétaires au sein de l'UE en vue d'assurer la stabilité des prix. Il prépare également les nouveaux pays au passage à l'euro.

L'indépendance des banques centrales (BCE, BNC) est l'un des principes fondamentaux posés par le Traité de l'UE s'agissant du fonctionnement du SEBC et de l'Eurosystème.

## **Rôles des BCN, dont la banque de France :**

- Les BCN assurent la mise en œuvre des décisions de politique monétaire prises par le Conseil des Gouverneurs, interlocuteurs naturels des établissements de crédit implantés dans les pays de l'UE.

- Elles réalisent les opérations de refinancement en fonction des instructions qu'elles reçoivent du Directoire, entretiennent des rela-

tions avec leurs contreparties sur les marchés de capitaux et sont le point d'accès à la monnaie centrale en euros pour les établissements de crédit nationaux. Ces établissements ont leurs comptes ouverts sur les livres des BCN. Les BCN mettent en circulation la monnaie fiduciaire (pièces et billets en euros).

## **Organes de contrôle externe :**

Les commissaires aux comptes extérieurs vérifient les comptes annuels de la BCE. La Cour Européenne en examine l'efficacité de la gestion. Leurs rapports sont publiés. Simplifiée à l'extrême, la présentation de cette usine à gaz est indispensable pour une bonne compréhension.

Le fonctionnement pratique de cette institution s'articule au travers d'un travail d'équipe. Cette équipe, constituée en comités de l'Eurosystème et du SEBC apporte son concours aux travaux de la BCE et au Conseil des Gouverneurs. Au nombre de 15, ils sont porteurs d'une mission spécifique : Opérations de marché, Billets, Budget, Communication, Questions juridiques, Surveillance bancaire, Relations internationales, ressources humaines...etc...

Au 1er janvier 2009, le nombre d'agents en poste à la BCE est d'environ 1536...contre 450 en 1998 ! UNE BELLE ENTREPRISE, GRANDE POURVOYEUSE D'EMPLOIS BIEN PAYES !!

*Pour info, Mr Trichet, président de la BCE jusqu'au 31/10/11, percevait durant ses fonctions près de 30 000 euros par mois...près de 3 ans de salaires d'un smicard, ça laisse rêveur par ces temps de crise !*

Il faut dire que cette entreprise est composée d'experts en matière de finances ! Ce sont d'ailleurs TOUS des financiers. Examinons le CV des plus hauts responsables :

- **Mr JC. Trichet, Président de la BCE du 01/11/03 au 30/10/11 (fin de contrat)**

Ingénieur des mines, énarque, conseiller de Giscard à l'Elysée, directeur de cabinet de Balladur au ministère des finances en 1986 (quand la droite privatisait les banques, les assurances, TF1), Gouverneur de la banque de France en 1993...Ce même Trichet, ne déclarait-il pas en février 2011 : « Augmenter les salaires est la dernière bêtise à faire en Europe ». Au même moment, le CAC 40 augmentait ses dividendes aux actionnaires de 13% pour atteindre 40 milliards ! Désirant mettre de l'ordre dans ses dossiers avant son départ, Trichet et son successeur, Mario Draghi, ont adressé au gouvernement Italien une liste de sociétés à privatiser : transports publics, voirie, fourniture d'électricité.... Egalement, modification du code du travail : rendre plus flexibles les procédures de licenciement etc...

- **Mr Mario Draghi, nouveau Président de la BCE depuis le 01/11/11**

Ancien vice-président de la branche européenne de Goldman Sachs, banque d'affaires responsable de la crise des subprimes en 2008 (banque qui a maquillé les comptes de la Grèce et spéculé sans vergogne sur la dette des pays

de la zone euro !) Il fut aussi gouverneur de la BCN Italienne du 16/01/06 au 31/10/11...Les deux mains dans le pot de confiture celui-là !!! Et pour rester en famille, Mario Monti, ancien commissaire européen, ex-conseiller international pour l'Europe de la banque d'affaires Goldman Sachs... succède à Berlusconi !

- **Mr Lucas Papademos, vice-président de la BCE du 01/06/02 au 31/05/10**

Hé oui ! Comme Trichet, il faut laisser la place au bout de 8 ans ! Et il y a du monde derrière la porte. Qu'à cela ne tienne, un reclassement est prévu !

Le 10/11/1, Mr Papandréou, qui a fait peur à tout le monde avec son idée bizarre de référendum sur la politique d'austérité exigée par la zone euro (avec pour conséquence de mettre la Grèce sous tutelle de l'Union Européenne et du FMI) est prié de disparaître de la scène politique... et Papademos devient premier ministre par la grâce de la sainte BCE.

Et quels sont les titres de noblesse de ce Mr Papademos pour justifier une telle promotion ?

Outre son poste de vice-président de la BCE, il fut gouverneur de la banque centrale grecque entre 1994 et 2002 et, à ce titre, a participé à l'opération de maquillage des

comptes perpétré par Goldman Sachs ! Curieusement on retrouve bon nombre d'anciens commissaires européens chez Goldman Sachs : Peter Sutherland (Irlande), président de Goldman Sachs international et ancien commissaire à la concurrence ; Otmar Issing (Allemagne), ancien membre du directoire de la Bundesbank et ancien de la BCE ; Lord Griffiths, (Royaume-Uni), ancien conseiller de Margaret Thatcher ; Charles de Croisset, (France), ex-patron du crédit commercial de France ; Petros Christodoulou dirige aujourd'hui la Nationale Bank of Greece, et est aussi responsable de l'organisme gérant la dette grecque...

La liste est encore longue mais nous allons mettre fin à cette énumération sinon le chef de publication du grain de sel va me remonter les bretelles !!

Toujours est-il, on peut se poser plusieurs questions : Qui gouverne l'Europe ?...Goldman Sachs ? Les financiers ? La BCE est-elle vraiment indépendante comme le stipule le traité de l'Union Européenne ?... Des gouvernements oui, des démocraties assurément, mais à l'égard du monde financier qu'en est-il ?

*Catherine David*



## **TRIBUNES LIBRES**

### ● *A propos de la naissance du musée*

*Suite à l'article du précédent Grain de Sel, madame Le Stum nous demande de préciser quelques points sur la création du musée.*

*Extrait du livre « Le XX<sup>ème</sup> siècle à Céret ou je suis né au Moyen-Age » (Michel Sageloly, maire)*

« Gaston Cardonne, tête de liste communiste, fut élu maire à l'unanimité du Conseil Municipal. Nous sortions à peine de la guerre et l'esprit de résistance animait encore les deux formations. Bien que faisant partie de la minorité socialiste, je fus nommé rapporteur des arts et des sports.

A la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 1946, je présentais un rapport de huit pages concernant la création d'un Musée Municipal. Notre petite ville bénéficiait d'une belle réputation artistique, et le séjour à Céret des plus grands artistes de notre génération justifiait cette création. Les municipalités précédentes ne s'étaient jamais penchées sur ce

problème. La ville étant à l'écart des routes à grande circulation, nous n'avions ni la mer, ni les sources minérales de nos proches voisins, ni les pistes de ski dont bénéficiaient les hauts cantons. La seule image de marque que nous pouvions lui donner était celle d'un centre culturel. Mon rapport ne fit pas l'unanimité. J'avais proposé de constituer un comité comprenant notamment Pierre Camo, le poète qui avait obtenu le prix de poésie de l'Académie Française, et l'excellent Pierre Brune, qui, en raison de ses relations dans le milieu artistique, pouvait devenir notre premier conservateur.

Après de longues discussions et grâce à l'appui du maire, Gaston Cardonne, la municipalité donna un avis favorable et vota un accord de principe, mentionné en ces termes dans la délibération du conseil municipal : « Le 19 janvier 1946, sur proposition de Michel Sageloly, le Conseil Municipal vote le principe de la création d'un musée municipal et nomme comme membres du Comité du Musée Pierre Brune et Pierre Camo ».

Dans mon rapport, je soulignais l'importance qu'il y avait de précipiter la réalisation de ce projet, certains artistes qui avaient contribué à la réputation de Céret étant déjà décédés, notamment Déodat de Séverac, Joan Gris, Soutine, Maillol, Manolo. Il paraissait évident qu'il serait plus facile de faire participer les artistes ayant connu Céret que leurs héritiers.

Le 3 juillet 1946, mon ami Albert Alday, architecte, proposa l'achat de l'ancienne prison pour y installer

le musée. Le 31 juillet, l'achat était réalisé pour la somme de 7.000.000 de francs. La première partie de l'aménagement, qui concernait le rez-de-chaussée et le premier étage, fut confiée à l'architecte des Bâtiments de France, Monsieur Joffre, qui habitait aux Capucins. C'est l'entrepreneur Abdon Sitja qui exécuta les travaux. Dès que ces travaux furent terminés, Pierre Brune nommé Conservateur, partait à la chasse au trésor, aidé en cela par le comte Jacques de Lazerne de Perpignan.

Le Musée fut inauguré en 1950, Henri Guitard était, depuis les élections de 1948, devenu maire.

Après l'inauguration et avec la ténacité qui le caractérisait, Pierre Brune reprit son travail de prospection et il n'y eut bientôt plus assez de place pour présenter le grand nombre d'œuvres d'art collectées. Il fallut donc procéder à l'agrandissement du musée, ce qui ne fut pas facile malgré le poste d'adjoint aux Beaux-Arts auquel j'accédais en 1953 après la réélection d'Henri Guitard.

Il était difficile de faire admettre des projets qui ne concernaient pas l'agriculture à cette nouvelle municipalité, composée en grande partie de petits propriétaires terriens.

Par la construction du stade et la création du musée, Gaston Cardonne avait ouvert la voie à une orientation nouvelle. Le beau village de mon enfance devait s'adapter tout en conservant l'aspect médiéval qui lui donne son charme ; il fallait l'embellir et le développer. »



## ● *A propos de la maison de retraite*

*Qu'est-ce qu'une maison de retraite ?*

*Tout simplement un lieu où peuvent se réfugier les personnes âgées seules, dans le but de fuir la solitude, ou handicapées pour recevoir les soins et les attentions particulières.*

*Mais cela veut-il dire qu'elles veulent être coupées du reste du monde, ou souhaitent-elles au contraire garder des contacts avec leurs familles ou leurs amis ?*

*J'en connais une à Montpellier, par exemple, en plein centre de la ville, d'où les pensionnaires aiment sortir et revoir des lieux amis, ou même aller s'asseoir aux terrasses de café.*

*Il en était de même à Céret. Bien située, proche de la vie céretane, de leurs anciennes maisons où ils peuvent aller à l'occasion rêver aux temps révolus, ou proche des commerces où ils peuvent*

*faire des achats.*

*Hélas, on raconte que la municipalité actuelle n'aime pas « les vieux » et a comme projet de les « enfermer » au Palau, contre l'avis et le souhait des céretans*

*Qui pourra désormais aller rendre visite soit à un membre de sa famille, soit à un ou une amie avec lequel égrener ses souvenirs ?*

*Depuis quand « les vieux » gênent-ils et faut-il les exclure de la vie céretane ? Qui a pu un jour rêver une décision pareille ? Le bulletin municipal qui nous vante régulièrement les réalisations, terminées ou en cours, de cette municipalité, pourrait-il nous exposer les raisons de cette décision, si raisons il y a ?*

*Yvette Le Stum*



# ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

## XIPOTS

- *Bonjour, ma Jeanne, nous voici déjà au mois d'avril.*
- *Hé oui, Françoise, et comme on dit, « en avril ne te découvre pas d'un fil »*
- *En parlant de ça, tu te rappelles de cette tempête dans la nuit du 6 février, le vent soufflait à 120 km à l'heure.*
- *Pourquoi tu me poses cette question, Françoise ?*
- *Eh bien, Jeanne, figure-toi que ce vent est venu à bout de notre remorque parasite sur le parking des Tins.*
- *A bout ?*
- *Oui, Jeanne, il a envoyé paître la remorque au beau milieu d'une allée et, en mairie, on a enfin pris conscience de ce qu'il aurait pu arriver.*
- *Et alors, Françoise, qu'est-ce qu'elle est devenue ?*
- *Ah ça, Jeanne, mystère ! On est venu la chercher et elle doit être en gardiennage gracieux dans un coin de hangar municipal. On ne saura jamais à qui elle appartient mais il y en a qui doivent savoir.*
- *As-tu vu, Françoise, ce magnifique album photos qu'on nous a servi dans le Céret-infos du mois de janvier ?*
- *Ne m'en parle pas, Jeanne, j'ai compté 70 photos en 16 pages. Pour un journal d'informations, on est servi.*
- *Quand même, Françoise, le pompon c'est notre maire qui le tient dans son éditorial. Il conseille aux familles de se resserrer et de faire preuve de solidarité face à la crise.*
- *Comme si les familles ne le faisaient pas naturellement. Ce n'est pas le type de discours que l'on attend d'un premier magistrat. Il me semble que son rôle est bien d'apporter des réponses collectives face à la crise et d'avoir une politique sociale à la*



*mesure des problèmes rencontrés par ses administrés.*

- *Enfin, Jeanne, nous avons un édile qui se distingue. Une organisation vient de lui adresser pour la deuxième année consécutive le « bonnet d'âne » pour ses rapports avec son opposition et voici qu'on s'appête à lui décerner le « pavé d'or » pour le nombre impressionnant qu'il a fait placer sur nos trottoirs céretans.*
- *En parlant de trottoir, Françoise, tu as vu ceux du chantier de l'avenue F.Irla ? On a une jolie couleur rose et ça, ça nous manquait. On n'en avait pas encore à Céret. Je ne sais pas si, quand le Grain de Sel sortira, le chantier sera fini mais on pourra fêter les travaux les plus longs entrepris dans notre ville. Bientôt un an que le premier coup de pelle a été donné.*
- *Tu vois, Jeanne, notre maire il en fait assez ! Et en plus s'il devait prendre en compte une partie des problèmes qu'engendre la crise, il ne s'en sortirait pas !*
- *C'est comme ces bancs, Françoise, qu'on a installés sur le boulevard Arago.*
- *J'allais t'en parler. On dirait un véritable objet de torture. Personne ne s'attardera là-dessus l'hiver, ça va être froid, et l'été, chaud, et question d'esthétique parlons-en. Je savais quand ils ont déplacé la fontaine place des Tilleuls à côté des*

- cabinets qu'ils avaient des goûts de... mais là, ça se confirme.*
- *Enfin, Françoise, ça nous fait encore deux bancs différents pour notre ville. Il y a beaucoup de villages et de villes qui font dans l'harmonie, nous, on se distingue dans la diversité. Après la céramique des bacs d'Anduze, nous avons le fer à l'état brut.*
  - *Tu te rappelles, Jeanne, notre cher maire, pour sa première campagne électorale, reprochait à Henri Sicre de creuser aux Tins pour trouver un trésor, eh bien je crois qu'il vient de le trouver et il vient de nous décorer trois places du centre-ville d'énormes poubelles enterrées.*
  - *Oui, mais, Françoise, ça aura quand même des avantages. Les rues du centre-ville seront plus propres, les chiens ne pourront plus faire leurs virées nocturnes.*
  - *C'est sûr, Jeanne, mais n'empêche qu'on va avoir deux catégories de cérétans : ceux qui auront toujours le ramassage devant la maison avec leurs containers et les autres qui devront se déplacer. Peut-être qu'avec un ramassage du centre-ville le soir, on aurait pu éviter le déplacement des poubelles qui traînent.*
  - *Il y a plus grave, Françoise, avant, ce travail était effectué par des employés qui étaient fonctionnaires territoriaux. Là, la communauté de communes va certainement prétexter qu'elle n'a pas de camion assez gros pour transférer ce marché à nos amis de Véolia.*
  - *Ca, c'est sûr, Jeanne. Et ils se feront un plaisir de s'engouffrer dans le traitement de nos ordures. Ils ont déjà le contrôle de la déchetterie et, à terme, ils prendront toute la gestion des ordures ménagères.*
  - *Enfin, maintenant, Françoise, on peut dire que ces places historiques sont devenues la deuxième déchetterie de la ville. On ne reconnaîtra plus les amis du maire qu'aux platanes non replantés devant certaines maisons mais on pourra y*
- ajouter l'implantation de nos poubelles collectives.*
  - *Il y en a un qui souffre aussi, Jeanne, c'est notre « biotope ». Le canal de surverse est resté à sec un long moment. La végétation en a pris un coup et je ne te dis pas les bestioles qui sont fatiguées d'être transportées d'un endroit à un autre. C'était même une riche idée qu'a eu notre professeur qui nous a fait plusieurs fois dans le journal un cours sur la biologie.*
  - *Au fait, Françoise, tu as vu l'autre jour dans l'Indep cette information concernant la première foire expo du Vallespir qui se tiendra au Boulou au mois de mai ? Tout ceci grâce à l'aide de la CCI et de la mairie du Boulou...*
  - *Je l'ai vu, en effet, et j'avoue avoir un peu d'amertume, d'autant plus qu'il y a quelques années, quelques personnes de Céret avaient voulu en organiser une et que la mairie de Céret avait refusé d'en être partie prenante. En plus, la porte du Vallespir se situe à la sortie de l'autoroute, entre Le Boulou et Saint-Jean.*
  - *Eh oui, Françoise, qu'est-ce que tu veux, en dehors des pavés point de salut. Il se murmure même que, si notre maire se représente en 2014, dans ses cartons son plus grand projet serait de refaire les trottoirs de la rue des Evadés jusqu'à Fontfrède.*
  - *Ca, c'est monumental, mais il faudra aussi qu'il monte le long de la route du Balcon parce qu'à cause des téléphones portables il s'est cru obligé de signer un permis de construire dans une zone non constructible.*
  - *On m'a dit ça effectivement. Maintenant, quand on montera à la table d'orientation, on admirera le premier point de vue de notre ville à côté d'une autre œuvre de notre temps : l'antenne relais pour mobiles qui restera un grand vestige de notre civilisation qui voit les enfants venir au monde avec un portable greffé sur l'oreille.*
  - *Bon, Jeanne, je crois que le Grain de Sel va être copieux, c'est pas la peine d'en rajouter. A demain sur notre banc et bon appétit.*

# LE BILLET DE LA JOSÉE

C'est quelque chose que tout ce chamboulement, en ville, avec le tri sélectif. Il y a des trous partout qui se creusent puis qui se bouchent. On fait des hypothèses : « Ca va monter jusqu'où ? » Cela dérange nos habitudes de stationnement, de places où s'asseoir au soleil et la perspective de voir son environnement obstrué par la vue de colonnes qui vont sortir du sol donne des ailes pour aller se plaindre à la mairie.

« Et comment cela va-t-il se passer ? » demande-t-on. Chacun s'interroge sur ce qu'il va bien pouvoir faire de ses poubelles. Car c'est un sacré changement qui se prépare là. Les cérétans qui ont chacun leur container ne se rendent pas compte que les habitants du centre vont devoir faire du chemin pour se débarrasser de leurs déchets divers. On va se croiser avec nos sacs dans les rues. On va pouvoir estimer la consommation de chacun. « Tiens, toi tu bois de cette bière là ? Tu manges trop de gâteaux, tu devrais arrêter, ce n'est pas bon pour ta ligne.»

La mairie avait pourtant fait une réunion, il y a longtemps, pour expliquer comment ça allait se passer. Mais pas grand monde n'est venu. Total, les rumeurs les plus folles courent dans tous les sens. C'est là que l'on regrette nos vieux comités de quartier où l'on nous expliquait près de chez nous tous les changements en prévision. C'était le bon temps de la communication de proximité. Mais je ne veux pas remuer le couteau dans la plaie. N'empêche, ça donne deux fois plus de mal aux employés qui s'occupent de tout ça car, en plus de se faire traiter de tous les noms pour un travail qu'on leur a commandé, ils doivent se déplacer sans arrêt pour expliquer, corriger d'un mètre la trajectoire « du trou », en mettre d'autres ailleurs, toujours ailleurs, surtout pas sous mes fenêtres ! Et comment on fait, en ville, pour mettre des colonnes sans que ce soit sous la fenêtre de quelqu'un ? C'est sûr, ça aurait été plus facile de les mettre dans la campagne. Mais pas tellement plus pratique pour y vider son sac.

Il y aurait bien une solution, je n'ose pas la proposer. On arrête de manger. On arrête d'acheter du verre et du plastique. On brûle le reste. Bon, d'accord, on n'a pas le droit de brûler en ville. Ne commencez pas à faire vos ronchons. Pensez plutôt aux économies que vous feriez. Et à la superbe ligne que vous auriez. Ou encore une autre solution : on file tous à la déchetterie. Ca nous éviterait d'avoir des bouts de meubles jetés partout, des vieux jouets qui traînent à côté des containers. Que la ville serait propre si on se prenait tous en main.

**J'ai jeté un pavé dans la mare ?**



..... ✂ .....

• Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

• NOM : .....

• Prénom : .....

• Adresse : .....

• .....

• Téléphone : .....

• Courriel : .....

• Date : .....

• Signature :

• Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule, de 10 € pour un couple.

• Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret », 18, rue de la République, 66400 Céret. Téléphone : 04 68 87 20 26

# Coup de crayon sur l'actualité

*Le  
conservateur  
nouveau  
est arrivé*



**Les premières  
cerises ne vont pas  
tarder mais...**

**qui en aura la primeur**

**Sarkozi,  
Hollande...**

**ou la**

**mouche  
CHINOISE ?**



Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse...  
Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret